

BREVET PROFESSIONNEL

OPTION « RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE »

SYSTÈME « VITICULTURE »



PILOTER UNE EXPLOITATION VITICOLE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DÉBOUCHÉS

- Acquérir les capacités techniques et professionnelles en vue d'une installation sur une exploitation viticole.
- Acquérir la capacité professionnelle afin d'obtenir des aides à l'installation.

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur d'emploi
- Salarié en évolution professionnelle
- Adulte en reconversion

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être majeur
 - Avoir un projet d'installation
 - Justifier d'un niveau CAP/BEP et d'une année d'activité professionnelle
 - État de santé compatible avec l'exercice du métier
 - Être mobile
 - Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
 - Accueil et accès des personnes en situation de handicap :
 - Un référent handicap Linda CUYERS (nous contacter)
 - Accessibilité de nos sites aux personnes à mobilité réduite ([plan](#))
- La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 15 jours avant l'ouverture

DURÉE DE LA FORMATION

Environ 1315 heures, de septembre à juin, pour un effectif de 12 à 15 stagiaires

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Rythme : à temps plein sur un an ou à temps partiel sur plusieurs années (5 ans maximum)
- Alternance : 8 semaines de stage en entreprise réparties tout au long de la formation
- Modalités : la formation se déroule en présentiel ou distanciel

LIEUX DE LA FORMATION

CFPPA à Saint Pouange + Centre de Formation Viticole de Bar sur Seine + vignes aux alentours



Renseignements :

CFPPA de l'Aube

Secrétariat

Route de Viélines

10120 SAINT-POUANGE

Tél. : 03 25 41 64 00

cfppa.st-pouange@educagri.fr

www.campusterresdeleube.fr

BREVET PROFESSIONNEL

OPTION « RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE » SYSTÈME « VITICULTURE »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le Centre de formation dispose de ressources professionnelles et techniques (vignes, cave, ateliers, équipements de l'exploitation viticole, laboratoire, salle informatique, centre de documentation et d'information...). L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et constituée d'intervenants professionnels du secteur viticole.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques, visites d'essais, visites d'exploitations, accompagnement individuel dans le parcours d'installation.

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL (3H)

UC1 : SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL (63 H)

Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant / Se positionner dans les différents types d'agriculture leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC2 : PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION (126 H)

Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements / Gérer le travail.

UC3 : CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROSYSTÈME (357 H)

Combiner les différentes activités liées aux productions / Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions.

UC4 : ASSURER LA GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE (168 H)

Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers / Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique.

UC5 : VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE (112 H)

Commercialiser un produit ou un service / Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UCARE1 : VINIFICATIONS CHAMPENOISES (119 H)

Conduire un atelier de vinification et d'élevage des vins champenois.

UCARE2 : MISE EN ŒUVRE DES AGROÉQUIPEMENTS (77 H)

Gérer les équipements de l'exploitation viticole.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE PARCOURS D'INSTALLATION (18 H)

BILANS (10 H)

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

L'obtention du BP REA nécessite la validation des 7 Unités composant le diplôme. Les évaluations sont du type contrôle continu (par UC).

Possibilité de se présenter aux épreuves du Certificat de Taille de la Corporation des Vignerons de Champagne.

Par équivalence de diplôme, le BP REA permet d'obtenir le Certificat Individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phyto-pharmaceutiques catégorie «Décideur».

Pour équivalence ou passerelle entre diplômes, parcours personnalisés suite de parcours, NOUS CONTACTER.

Évaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, feedback, qcm, mise en situation, questions orales.

Possibilité de valider des blocs de compétences. Une attestation de validation des capacités/blocs de compétences est délivrée si échec à l'examen.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En continu par des réunions de suivi pédagogique, des conseils de stagiaires, des enquêtes de satisfaction, des visites de suivi en entreprise, des bilans avec les financeurs.

INDICATEURS 2023

- Réussite aux examens 2023 : 95 %
- Satisfaction 2023 : 98 %
- Insertion professionnelle 2023 : 85%

FINANCEMENT

Parcours complet : 15 480,00 €

Cette formation bénéficie d'un financement du Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi. D'autres possibilités de prise en charge sont possibles selon la situation des candidats (salarié etc.).

